



DATE DE PUBLICATION : 4 novembre 2024

Le directeur départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental de la Moselle au responsable du CTPE de Metz

Vu la délégation de signature donnée par M. Laurent SAHUQUET, directeur régional de la région grand est, le 4 novembre 2024 ;

Délégation permanente est donnée à M. François FERNANDEZ, responsable du CTPE de la succursale de Metz et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Hélène HADERER, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du CTPE de la succursale de Metz.

M. François FERNANDEZ reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises des départements constitutifs de la ZRE Lorraine-Metz (Meuse et Moselle) selon la grille de délégation en vigueur au sein de la ZRE, à l'exception des groupes relevant de la direction régionale.

Fait à Metz, le 4 novembre 2024

Lionel BRUNET